

# *L'Académie française à l'ère du numérique*



Dictionnaire en ligne

Dire, ne pas dire



Bloc-notes

Terminologie

Addenda



## Les éditions en ligne du *Dictionnaire de l'Académie française*

La huitième édition (1932-1935) est accessible en ligne, gratuitement, à partir du site du dictionnaire.

<https://www.dictionnaire-academie.fr/>

The screenshot shows the online dictionary interface for the word "vigne". At the top, there is a search bar with the text "MOT À RECHERCHER" and a magnifying glass icon. To the right of the search bar, there are links for "AIDE EN LIGNE" and "PRÉFACES". Below the search bar, there are two buttons for "8<sup>e</sup> édition 1932-1935" and "9<sup>e</sup> édition ACTUELLE". A red notice below these buttons states: "L'article affiché ci-dessous est issu de la 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire, la 9<sup>e</sup> édition étant en cours d'achèvement." The main content area is titled "vigne" and shows the 8<sup>e</sup> édition entry for "VIGNE n. f.". The entry includes a definition: "■ Plante à tige ligneuse et ordinairement tortue, qui produit le raisin. *Cep de vigne. Sarment de vigne. Feuilles de vigne. Pampre de vigne. Bourgeon de vigne. Les pleurs de la vigne. Vigne sauvage. Une treille de vigne. Planter de la vigne. Il y a diverses sortes de plants de vigne. La vigne est fort sujette à geler. Les pluies froides font couler la vigne. La vigne est en fleur. Tailler la vigne.*" followed by a cross-reference: "Vigne vierge. Voyez [VIERGE](#)." Below this, there is another definition: "■ **VIGNE** désigne, par extension, un Terrain planté de vignes. *Un clos de vigne. Un hectare de vigne. Une vigne de deux hectares. Une vigne bien venue, bien entretenue. Jeune vigne. Vieille vigne. Planter, labourer, fumer, arracher, vendanger une vigne. Travailler aux vignes. On donne ordinairement trois façons aux vignes.*" followed by three more definitions: "Raisin de vigne, Raisin propre à faire du vin ; par opposition à Raisin de treille ou Chasselas, Raisin qu'on sert à table." "Pêche de vigne, Fruit du pêcher venu en plein vent, par opposition à Pêche d'espalier." "Fig., Travailler à la vigne du Seigneur, S'employer à l'instruction et à la conversion des âmes." "Fig. et pop., Être dans les vignes, dans les vignes du Seigneur, Être ivre." On the right side of the page, there are two sidebars: "VOISINAGE ALPHABÉTIQUE" with a list of related words like "vieller, v. intr.", "vielleur, euse, n.", "vierge, n. f.", "vieux, adj.", "vif, ive, adj.", "vif-argent, n. m.", "vigie, n. f.", "vigilance, n. f.", "vigilant, ante, adj."; and "HISTORIQUE" with the entry "vigne, n. f." at the top.



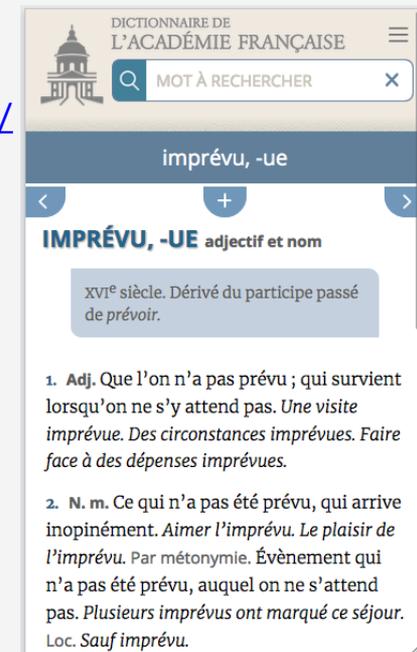
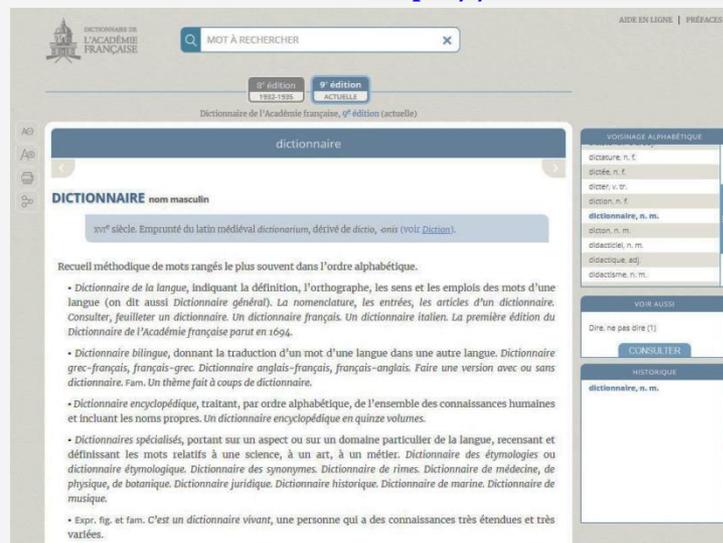
## Les éditions en ligne du *Dictionnaire de l'Académie française*

La neuvième édition (bientôt achevée) est accessible en ligne, gratuitement :

- À partir du site de l'Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/>



- À l'adresse spécifique du site du dictionnaire, <https://www.dictionnaire-academie.fr/>





## Les éditions en ligne du *Dictionnaire de l'Académie française*

La neuvième édition (bientôt achevée) est accessible en ligne, gratuitement :

<https://www.dictionnaire-academie.fr/>

La consultation du dictionnaire est compatible avec les écrans des tablettes et des téléphones portables.

En outre, il est possible de cliquer sur n'importe quel mot de l'article pour naviguer dans le dictionnaire.

La conjugaison intégrale des verbes est disponible.

Bientôt, la consultation de toutes les éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, de la 1<sup>re</sup> (1694) à la 9<sup>e</sup> édition, sera possible pour chaque entrée.

The screenshot shows the online dictionary interface for the word "capture". At the top, there is a search bar with the text "MOT À RECHERCHER" and a search icon. Below the search bar, there are two tabs for editions: "8<sup>e</sup> édition 1932-1935" and "9<sup>e</sup> édition ACTUELLE". The main content area displays the word "capture" in a blue header, followed by "CAPTURE nom féminin". A definition box states: "xv<sup>e</sup> siècle, au sens de « prise de butin ». Emprunté du latin *captura*, « action de prendre », dérivé de *capere*, « prendre »." Below this, there are four numbered entries: 1. Action de capturer ; le fait d'être capturé. *La capture des bêtes fauves. La capture d'un individu recherché par la justice. Un procès-verbal de capture. Depuis sa capture, l'ours refuse de manger.* Spécialement. Saisie par la douane de marchandises de contrebande. *La capture de stupéfiants.* DROIT MARITIME. Prise d'un navire ennemi en temps de guerre. 2. Par métonymie. La personne, l'animal ou la chose dont on s'est emparé. *Une belle capture.* 3. GÉOGRAPHIE. Déversement naturel dans un cours d'eau d'un autre cours d'eau qui a changé de lit. *La capture de la Meurthe par la Moselle.* Par extension. *La capture d'une source, son captage.* 4. PHYSIQUE NUCLÉAIRE. Absorption d'une particule par le noyau d'un atome. On the right side, there is a "VOISINAGE ALPHABÉTIQUE" section listing related words like "captif, -ive, adj.", "captivant, -ante, adj.", "captiver, v. tr.", "captivité, n. f.", "capture, n. f.", "capturer, v. tr.", "capuce, n. m.", "capuche, n. f.", "capuchon, n. m.", and "capuchonné, -ée, adj.". Below this is a "VOIR AUSSI" section with "FranceTerme (7)" and a "CONSULTER" button. At the bottom right, there is a "HISTORIQUE" section for "capture, n. f." listing various forms and editions.



## Addenda

Les évolutions rapides de l'usage et, en particulier, le développement sans précédent du vocabulaire des sciences et des techniques appellent l'addition de termes qui étaient peu employés au moment de la rédaction des premiers tomes (1992, 2000 et 2011).

Ces addenda sont consultables, sous la forme d'une liste séparée, sur notre site et sont intégrés au dictionnaire en ligne.

Accueil L'institution Les immortels La langue française Le Dictionnaire Les prix et fondat

La 9e édition Les neuf préfaces Commission du Dictionnaire Contact Dictionnaire

Mots nouveaux Mots supprimés Mots étrangers Remarques normatives Addenda

### Addenda

**\*AUTO-IMMUN, -UNE** adj. (pl. *Auto-immuns, -unes*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé d'*auto I* et d'*immun*.

PATHOL. Se dit d'une maladie dans laquelle sont produits des anticorps dirigés contre l'organisme du fait d'un dérèglement du système immunitaire. *La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune.*

**\*AUTOSOME** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé d'*auto I* et de *-some*, tiré de *chromosome*, parce que ce chromosome appartient à une paire de chromosomes de taille identique.

BIOL. Désigne tout chromosome autre qu'un hétérochromosome. *Dans un caryotype humain, on compte vingt-deux paires d'autosomes et une paire d'hétérochromosomes.*

**\*AVIAIRE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *aviarius*, « qui se rapporte aux oiseaux », lui-même dérivé d'*avis*, « oiseau ».

Relatif aux oiseaux. *Élevage aviaire. Peste aviaire ou grippe aviaire*, maladie infectieuse d'origine virale touchant les oiseaux sauvages et domestiques. *Le virus de la grippe aviaire est transmissible aux mammifères.*

**\*AVOINÉE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien verbe *avoiner*, « battre l'avoine », puis, par analogie, « battre, cogner quelqu'un ».

Pop. Sévère correction, volée de coups infligée à une personne ou à un animal ; fig., défaite cuisante. *Prendre une avoinée* (on dit aussi *Prendre son avoine*). *Il a mis une belle avoinée à son adversaire, à son ennemi.*



## Dire, ne pas dire

<http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>

En octobre 2011, à l'initiative du professeur Pouliquen et à la demande de nombre de nos correspondants, a été créée la rubrique *Dire, ne pas dire*, publiée depuis lors sur le site de l'Académie française.

Tous les mois, y sont évoquées des incorrections, le plus souvent signalées par les internautes, pour lesquelles la Commission du Dictionnaire propose des formes correctes de même sens et susceptibles de les remplacer avantageusement.



**DIRE,**  
ACADÉMIE FRANÇAISE

**NE PAS DIRE**

### Conclusif pour Concluant

Le 4 juillet 2019

Extensions de sens abusives

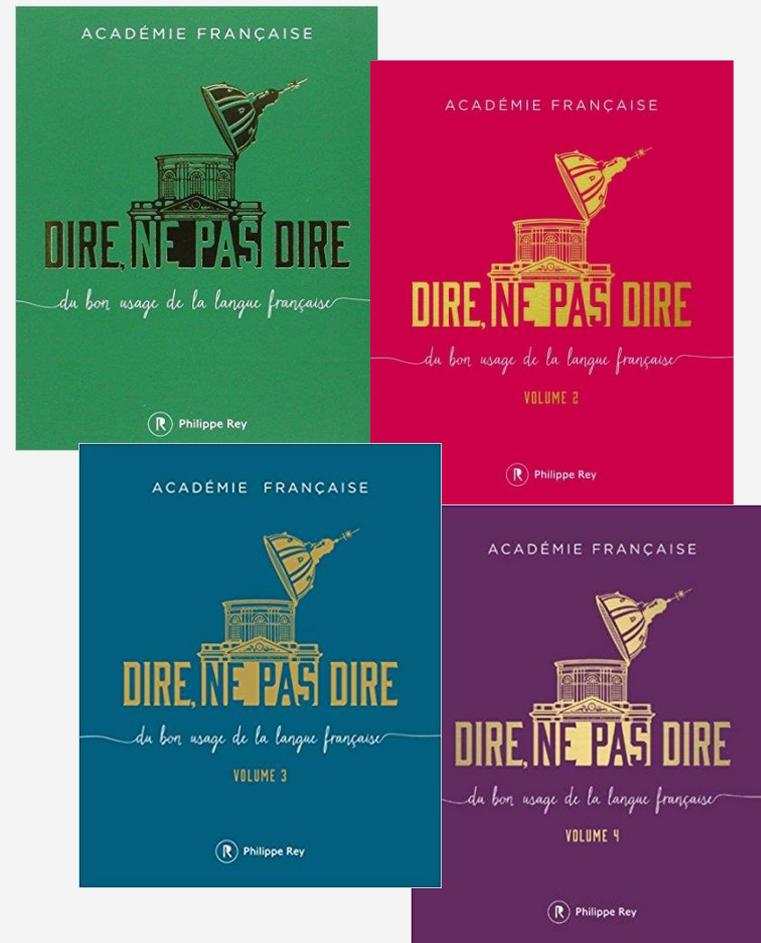
Même si les adjectifs *concluant* et *conclusif* remontent, in fine, au latin *concludere*, « fermer », puis « donner une conclusion, déduire », ils n'ont pas le même sens. *Concluant* signifie « qui conclut en éliminant toute incertitude, qui prouve bien ce qu'il faut prouver » ; c'est un synonyme de *convaincant*, *probant*, *décisif*. On parlera ainsi d'une *preuve concluyente* ou d'un *argument concluant*. *Conclusif*, lui, signifie « qui marque la conclusion d'un raisonnement, d'un discours ». On évoquera ainsi le *paragraphe conclusif d'un exposé*, ou, en musique, un *accord conclusif* quand ce dernier marque la fin d'une ligne mélodique. On constate que, sans doute à cause d'une traduction fautive de l'anglais *conclusive*, l'un est souvent employé pour l'autre et l'on veillera dès lors à éviter cette triste confusion.

On dit	On ne dit pas
<i>Une expérience concluyente</i>	<i>Une expérience conclusive</i>
Donc est une conjonction conclusive	Donc est une conjonction concluyente



## Dire, ne pas dire : quatre volumes publiés

Le succès rencontré par la rubrique *Dire, ne pas dire* a amené la Compagnie à publier, à ce jour, quatre recueils aux éditions Philippe Rey, contenant un florilège des articles parus dans cette rubrique.





## Dire, ne pas dire : Le bloc-notes des académiciens

<http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/bloc-notes>

Accueil L'institution Les immortels La langue française Le Dictionnaire Les prix et fondatio

Le français aujourd'hui Questions de langue Terminologie & néologie Dire, Ne pas dire Contact Dire



**DIRE, NE PAS DIRE**  
ACADEMIE FRANCAISE

### De la dictée

Le 13 décembre 2018

Bloc-notes



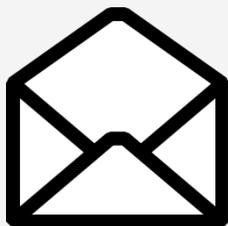
Ceux qui fréquentent les Salons et foires du livre peuvent en témoigner : la pratique solennelle de la dictée, cet exercice scolaire si souvent brocardé, y est instaurée un peu partout. L'Académie se voit souvent sollicitée de présider à ces séances qui font l'objet d'une cérémonie très attendue, à laquelle participent des adultes de tout âge. La dictée tant décriée dans les années 1960-1970 a fait son grand retour et le ministre de l'Éducation nationale a décidé qu'elle reprendrait toute sa place à l'école primaire.

Il entre beaucoup de nostalgie dans les applaudissements qui saluent ces initiatives. La dictée est le symbole non seulement d'une école qui n'existe plus mais d'un temps disparu qu'on pare à distance de toutes les vertus. Sans doute. Mais on ne s'interroge cependant pas assez sur le sens et la valeur d'un exercice où l'on ne veut voir qu'un rituel scolaire périmé.

Le mécanisme en est simple : mais la dictée est une opération d'une portée considérable. Dans un aller-retour entre l'écrit et l'oral, un texte écrit devient ou redevient un texte oral, puis il est restitué sous la forme la plus proche possible de l'original ; tout écart est considéré comme une faute. On a beaucoup glosé sur le choix du mot ; pourquoi faute, et non erreur, comme en calcul ? Le mot « faute » ne révèle-t-il pas une dimension morale sous-jacente, et une révérence excessive pour la

Chaque parution de *Dire, ne pas dire* est accompagnée du « blog » ou, mieux, du bloc-notes d'un académicien, dans lequel celui-ci propose une réflexion sur tel ou tel point touchant notre langue.

## Le courrier et les courriels



Le Service du Dictionnaire se fait un plaisir et un devoir de répondre à toutes les lettres et à tous les courriels qui lui sont adressés au sujet de la langue française.



Académie française

Accueil | L'institution | Les immortels | La langue française | Le Dictionnaire | Les prix et fondations

La 9e édition | Les neuf préfaces | Commission du Dictionnaire | Contact Dictionnaire

### Service du Dictionnaire

**Académie française**  
23, quai de Conti  
75270 Paris cedex 06 - CS 90618

Tél. : + 33 (0)1 44 41 43 00  
Fax : + 33 (0)1 45 29 47 45

Nom \*

Prénom

Adresse électronique \*

Adresse

Code postal

Ville

Pays \* France

Objet \* - Sélectionner -

Message \*

Envoyer

<http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/service-du-dictionnaire>



## Terminologie & néologie : des mots pour aujourd'hui et pour demain

- Voiture autonome (*self-driving vehicle*)
- Automesure connectée (*quantified self*)
- Agro-écologie (*agroecology*)
- Moléculture (*biopharming*)
- Cybervêtement (*e-wear*)
- Cyberespace (*cyberspace*)
- Cybermilitant (*netroots activist*)
- Hyperjoueur (*hardcore gamer*)
- Vidéo à la demande, VAD (*video on demand, VOD*)
- Financement participatif (*crowdfunding*)
- Action de groupe (*class action*)
- Mégadonnées (*big data*)

Accueil L'institution Les immortels **La langue française** Le Dictionnaire Les prix et fondations L'actualité Rechercher

Le français aujourd'hui Questions de langue **Terminologie & néologie** Dire, Ne pas dire Contact Dire, Ne pas dire Actualité

### Terminologie et néologie

#### Le dispositif d'enrichissement de la langue française

*La langue de la République est le français. C'est sur cet alinéa, ajouté en 1992 à l'article 2 de la Constitution, que se fonde la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon », relative à l'emploi de la langue française (lien vers la loi Toubon).*

La loi Toubon affirme le droit dont dispose chaque Français de pouvoir utiliser sa langue dans les divers domaines de la vie quotidienne, et particulièrement dans l'enseignement, le travail, les échanges et les services publics.

Conformément à l'esprit de cette loi, et afin d'éviter l'emploi en trop grand nombre de termes étrangers, notamment anglo-saxons, dans les domaines scientifiques et techniques, les pouvoirs publics ont souhaité se doter d'un dispositif susceptible de favoriser l'enrichissement du français dans le plus grand nombre possible de domaines spécialisés.

#### Liens utiles

- Si vous cherchez un équivalent français : France Terme, et au Québec, Grand dictionnaire terminologique, Termium
- Si vous repérez une nouvelle notion : France Terme (boîte à idées), WikiLF
- Si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif d'enrichissement de la langue : site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Rapport annuel de la Commission générale de terminologie et de néologie

*L'Académie française à l'ère du numérique*



[www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr)